



Assemblée générale

Documents officiels
Cinquante-sixième session
Supplément N° 36 (A/56/36)

2 novembre 2001

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Additif

**Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie
en Afrique centrale**

Rapport d'activité (septembre 2000-juillet 2001)



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique	1-6	3
II. Structure du Centre	7-10	3
III. Partenariats	11-12	4
IV. Principales activités que le Centre a réalisées ou qu'il exécutera prochainement ..	13-29	4
A. Activités relatives aux droits de l'homme	14-28	4
1. Activités réalisées en 2001	14-24	4
2. Activités biennales (2002-2003)	25-28	6
B. Activités liées à la démocratie	29	6
V. Initiatives suivantes	30-31	7

I. Historique

1. Le 8 avril 1994, les États membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), lors de la quatrième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, ont adopté une déclaration recommandant que l'ONU crée à Yaoundé un centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie, placé sous les auspices de ce qui était alors le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, qui aurait pour mission de :

a) Contribuer à la formation du personnel responsable de la gestion des activités relatives aux droits de l'homme et à la démocratie;

b) Fournir un appui à la création et/ou au renforcement d'institutions nationales chargées des droits de l'homme et de la démocratie;

c) Coopérer à la diffusion d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la démocratie.

2. Dans sa résolution 54/55 A du 1er décembre 1999, l'Assemblée générale rappelant la recommandation de la réunion ministérielle du Comité consultatif permanent, a prié le Secrétaire général et le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de prêter leur concours à la création du Centre. À la même session, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant initial de 1 million de dollars au titre de ce projet.

3. À la suite d'une mission d'évaluation des besoins et de formulation du projet effectuée à Yaoundé en juin 2000 par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en collaboration avec le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU, le Haut Commissariat a envoyé à Yaoundé pendant trois mois (septembre à décembre 2000) un administrateur chargé de la phase préparatoire de la création du Centre. L'intéressé avait pour mission de préparer les textes juridiques relatifs à la mise en place et au fonctionnement du Centre, notamment le projet d'accord avec le pays hôte, et d'engager un dialogue avec le Gouvernement du pays hôte, le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Cameroun et le secrétariat général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, en vue d'assurer la coopération future de ces organes avec le Centre. Il avait également pour mission de

prendre les dispositions nécessaires en vue d'équiper le Centre (préparation des bureaux, achat de matériel, etc.).

4. En mars 2001, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a envoyé un administrateur à Yaoundé pour mettre en train les opérations du Centre. Celles-ci ont commencé avec l'organisation d'un atelier sous-régional sur l'éducation aux droits de l'homme en Afrique centrale. Sur la base des recommandations contenues dans la déclaration adoptée à cette occasion, un programme d'action prioritaire portant sur les années 2001 et 2002 a été adopté et approuvé par le Haut Commissaire (voir plus loin, sect. IV).

5. En juin 2001, le Haut Commissaire a rencontré le Secrétaire exécutif de la CEEAC à Lusaka (Zambie) pour discuter des modalités de la coopération entre le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la CEEAC dans l'accomplissement du mandat du Centre.

6. Le présent rapport contient un aperçu des activités réalisées par le Centre en 2001 et de celles qui restent à exécuter d'ici à la fin de l'année, ainsi qu'un exposé du programme d'activité pour l'exercice biennal 2002-2003.

II. Structure du Centre

7. Le Centre de Yaoundé a été créé en tant que bureau sous-régional du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en coopération avec la CEEAC et le Département des affaires politiques. Il travaille en étroite coopération avec les bureaux de pays et les bureaux sous-régionaux des organismes des Nations Unies au Cameroun.

8. L'accord avec le pays hôte conclu entre le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Gouvernement camerounais a été signé le 12 septembre 2001, et le Centre a été installé dans des locaux loués en attendant la création d'une Maison des Nations Unies.

9. Les activités du Centre sont supervisées par un coordonnateur intérimaire en attendant le recrutement du chef du bureau. Le coordonnateur intérimaire est assisté par deux experts recrutés pour la période de mise en place du Centre, soit de mai à décembre 2001. Des experts supplémentaires seront recrutés pour

exécuter les tâches spécifiques exposées dans le programme d'activité.

10. D'ici à la fin de 2001, le Centre disposera du personnel temporaire ci-après : deux administrateurs recrutés sur le plan international – un chef de bureau (P-5) et un administrateur chargé des programmes (P-4); et trois fonctionnaires recrutés sur le plan local – un documentaliste, une secrétaire de direction (G-5) et un chauffeur (G-3). Un poste supplémentaire (P-3) de spécialiste des droits de l'homme sera ajouté en 2002, en vue de réaliser les programmes de formation.

III. Partenariats

11. Depuis qu'il a commencé à fonctionner, le Centre a développé des partenariats avec les organismes des Nations Unies oeuvrant au Cameroun et en Afrique centrale, ainsi qu'avec d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Centre a collaboré avec le PNUD et l'Institut camerounais des relations internationales en vue d'organiser en mars 2001 l'atelier sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme en Afrique centrale. Il a également collaboré avec le bureau du PNUD au Cameroun et le bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de l'OIT, en vue d'organiser une consultation sous-régionale en juillet 2001, à l'intention des organisations non gouvernementales s'occupant des droits des femmes en Afrique centrale. Cette consultation a été tenue dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

12. Le Centre a été invité à participer à diverses réunions interinstitutions organisées sous l'égide du PNUD. Il a également collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en particulier aux fins de l'achat de documentation et d'ouvrages nécessaires au bon fonctionnement du futur service de la documentation, de l'information et de la recherche. Le Centre et le bureau sous-régional de l'UNESCO à Yaoundé ont l'intention de coopérer davantage à l'occasion de l'atelier sur les plans d'action nationaux dans le domaine des droits de l'homme, qui doit se tenir au cours du dernier trimestre de 2001. L'UNESCO a convenu de faire bénéficier le Centre de ses connaissances techniques et de mettre à sa disposition du matériel pédagogique, pour le service de la documentation.

IV. Principales activités que le Centre a réalisées ou qu'il exécutera prochainement

13. Les principales activités du Centre concernent la formation, la recherche, la fourniture de services consultatifs et la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, ainsi que la sensibilisation aux droits de l'homme et aux valeurs démocratiques. Les activités et projets sont divisés en deux grands secteurs : activités relatives aux droits de l'homme et activités concernant la démocratie.

A. Activités relatives aux droits de l'homme

1. Activités réalisées en 2001

Formation

14. À l'issue de la phase initiale de mise en place (septembre à décembre 2000), le Centre a commencé ses activités en mars 2001 en organisant un atelier sous-régional sur l'éducation en matière de droits de l'homme en Afrique centrale, à Yaoundé, les 15 et 16 mars 2001.

15. Cet atelier a été organisé en coopération avec le bureau du PNUD au Cameroun et l'Institut camerounais des relations internationales. Ont participé à cet atelier 40 personnes, représentant des gouvernements de 10 des 11 États membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale, d'organismes nationaux et d'organisations non gouvernementales s'intéressant aux droits de l'homme.

16. L'atelier a adopté une déclaration sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme en Afrique centrale ainsi qu'un plan d'action comprenant des activités prioritaires qui doivent être exécutées par le Centre en 2001 et 2002. Sur la base de ce plan d'action, le Centre a établi un programme biennal d'activité qui a été approuvé par le Haut Commissariat le 28 avril 2001. Le Haut Commissariat a adressé ce programme aux gouvernements des 11 pays d'Afrique centrale au début de mai 2001.

17. Dans le cadre de son programme de formation, le Centre organise actuellement deux ateliers sous-régionaux qui doivent se tenir en 2001, l'un sur l'élaboration de plans d'action nationaux dans le

domaine des droits de l'homme (prévu pour la fin octobre 2001) et l'autre sur le respect des droits de l'homme par les forces de sécurité (prévu pour la mi-décembre 2001).

Services consultatifs et coopération technique

18. Projet de coopération technique sur le renforcement de la capacité opérationnelle du Comité camerounais sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales : le Centre a recruté quatre consultants nationaux en vue de préparer et d'organiser un forum tripartite à l'intention du Comité national, des ministres et des organisations non gouvernementales, qui s'est tenu à Yaoundé les 23 et 24 juillet 2001. Les participants ont adopté une déclaration et un plan d'action concernant leur collaboration future.

19. *Appui aux fins du renforcement des activités des organisations non gouvernementales d'Afrique centrale* : un appui technique et financier a été fourni en vue de l'organisation d'une consultation sous-régionale des organisations non gouvernementales s'intéressant aux droits des femmes en Afrique centrale, qui s'est tenue du 16 au 18 juillet 2001 à Yaoundé. Des activités ont été entreprises dans le cadre des préparatifs à la Conférence mondiale contre le racisme. Les participants ont adopté une déclaration et un plan d'action. Ils ont également mis en place un mécanisme de coordination à l'intention des organisations non gouvernementales s'intéressant aux droits des femmes. Ils ont élu deux délégués au Forum des organisations non gouvernementales et à la Conférence mondiale contre le racisme.

Activités aux niveaux national, sous-régional et régional

20. *Consultation régionale des organisations non gouvernementales, Dakar (Sénégal), 19-23 juin 2001* : le Centre a été représenté par un consultant national à la réunion des organisations non gouvernementales africaines préparatoire à la Conférence mondiale contre le racisme, organisée à Dakar. Avec le concours du Rapporteur spécial chargé des droits des femmes de la Commission africaine sur les droits de l'homme et les droits des peuples, la consultante du Centre a saisi cette occasion pour organiser une réunion des organisations non gouvernementales d'Afrique centrale s'intéressant aux droits des femmes et ayant participé à la consultation de Dakar. Elle a exposé au Centre ses données d'expérience concernant la consultation de

Dakar, qui ont été très utiles pour la préparation de la consultation sous-régionale de Yaoundé.

21. *Conférence nationale sur les droits de l'homme, Kinshasa, 24-30 juin 2001* : le coordonnateur du Centre et un consultant du Centre ont assisté à la conférence de Kinshasa et participé, respectivement, aux travaux de la commission sur l'éducation en matière de droits de l'homme et à ceux de la commission sur l'administration de la justice et les droits de l'homme, ainsi qu'à diverses séances plénières. La délégation a également tenu des séances de travail avec les autorités de l'État, les organisations non gouvernementales congolaises s'intéressant aux droits des femmes, le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Kinshasa, des membres de la section des droits de l'homme de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et le Président de la Commission sud-africaine des droits de l'homme.

Coordination avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres bureaux extérieurs de l'Organisation des Nations Unies

22. Lors du séminaire qui s'est tenu à Yaoundé en mars 2001 sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, le Haut Commissaire adjoint a eu une réunion de coordination avec les chefs des bureaux extérieurs qui y ont assisté (Département des affaires politiques, Département des opérations de maintien de la paix). Les participants ont recommandé la tenue de réunions périodiques en vue d'améliorer la coordination de leurs activités de formation avec celles du Centre sous-régional. Il a été prévu d'organiser une réunion dont la date coïnciderait avec celle de la réunion annuelle des responsables des présences sur le terrain du Haut Commissariat, qui doit se tenir à Genève en octobre 2001.

Activités d'information

23. Le Centre a publié le premier numéro de son bulletin trimestriel sur les droits de l'homme et la démocratie, couvrant la période de mars à juin 2001. Le bulletin a été affiché sur le site Web du Haut Commissariat et 2 000 exemplaires ont été imprimés pour être largement diffusés auprès du public par le truchement du Centre d'information des Nations Unies à Yaoundé. Le deuxième numéro est en cours d'élaboration.

24. Un service de documentation, de recherche et d'information, qui devrait démarrer ses activités en novembre-décembre 2001, est actuellement mis en place. L'UNESCO lui fournit des manuels, des livres et des textes juridiques relatifs à la promotion des droits de l'homme et des principes démocratiques. Le partenariat entre l'UNESCO et le Centre s'étend également aux compétences en matière d'évaluation de besoins, à l'élaboration de programmes ainsi qu'à l'enseignement et à la formation dans le domaine des droits de l'homme. En outre, l'UNESCO contribue aux campagnes de sensibilisation du public que mène le Centre par l'intermédiaire de son réseau de présidents, de commissions nationales et d'écoles associées. Les activités de recherche du Centre porteront notamment sur une étude des minorités en Afrique centrale et sur le respect de leurs droits politiques, économiques et culturels. Le Centre confectionne à l'heure actuelle, à l'intention des bureaux extérieurs et des opérations de maintien et de consolidation de la paix, une pochette d'information sur le respect des droits de l'homme dans les périodes de conflit armé.

2. Activités biennales (2002-2003)

Formation

25. Les activités suivantes ont été prévues : 1) stage de formation aux droits de l'homme à l'intention des responsables politiques dans le courant du premier semestre de 2002; 2) stage de formation aux droits de l'homme à l'intention des professionnels de la presse dans le courant du deuxième semestre de 2002; 3) stage de formation annuel à l'intention des fonctionnaires et des défenseurs des droits de l'homme sur les mécanismes internationaux dans le domaine des droits de l'homme, en juin 2002 et en juin 2003.

Services consultatifs et coopération technique

26. Les activités suivantes ont été prévues : 1) poursuite du programme de coopération technique à l'intention des organismes nationaux de défense des droits de l'homme; 2) fourniture de services consultatifs et d'une coopération technique aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales sur leur demande; 3) appui au renforcement des activités des organisations non gouvernementales et réseaux de défense des droits de l'homme.

Renforcement des capacités en matière de droits de l'homme et de démocratie

27. Les activités ci-après sont prévues : 1) mise en oeuvre d'un programme de bourses d'études; 2) établissement, à partir de janvier 2002, d'un fichier/d'une réserve de services spécialisés en matière de droits de l'homme et de démocratie en Afrique centrale.

Relations extérieures et partenariats

28. Les activités ci-après sont prévues : 1) conclusion et application d'un mémorandum d'accord avec le Secrétaire général de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC); 2) conclusion de partenariats avec diverses organisations nationales, africaines et internationales qui ont les mêmes objectifs que le Centre.

B. Activités liées à la démocratie

29. Le Centre se propose d'entreprendre son programme d'activité en matière de démocratie avant la fin de l'année 2001. La création d'un poste temporaire de chargé de programmes permettrait de faire démarrer cette composante du programme. Les fonctions attribuées à ce poste comprendraient les activités ci-après :

a) Travail de recherche et collecte de la documentation pertinente sur la démocratisation, à la fois au sein du système des Nations Unies et dans les pays de la sous-région, ainsi que sur les progrès de la démocratisation dans ces pays;

b) Étude et évaluation de la coopération technique dont a besoin le processus de démocratisation de la sous-région;

c) Mise au point d'un programme d'activité et de projets de coopération technique pour les pays de la sous-région, en accord avec toutes les parties prenantes;

d) Préparation et application d'une stratégie visant à intégrer les droits de l'homme et les principes démocratiques dans les activités et les programmes des Nations Unies qui ont trait à la prévention des conflits dans la sous-région;

e) Mise au point de programmes d'éducation et de formation visant à promouvoir les principes démocratiques et les aspects de la démocratie liés aux

droits de l'homme auprès de groupes cibles, en particulier les services publics, les partis politiques, les médias et la société civile;

f) Prestation d'une aide aux gouvernements qui en font la demande pour la préparation d'élections ainsi que pour l'établissement et la mise en pratique de programmes de formation et de principes directeurs pour le contrôle des élections, en collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des organismes concernés et des organisations non gouvernementales;

g) Prestation de services consultatifs et de services de coopération technique en matière de démocratie aux pays de la sous-région, à la demande des gouvernements, des institutions des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des représentants du Secrétaire général en Afrique centrale;

h) Octroi d'une aide, à la demande des gouvernements, pour créer et/ou renforcer les institutions nationales responsables des activités liées à la démocratie dans leur pays (médiateurs, commissions électorales nationales, etc.);

i) Constitution et renforcement des réseaux de coopération dans la sous-région, et notamment recherche des domaines qui pourraient se prêter à une coopération en matière de démocratie;

j) Octroi d'une formation à l'occasion d'ateliers et autres activités analogues dans la sous-région;

k) Organisation de missions de représentation et autres dans la sous-région, au nom du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres organes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, s'il y a lieu.

V. Initiatives suivantes

30. Dans l'immédiat et à court terme, le Centre mène les activités suivantes :

a) Achèvement des formalités de recrutement du chef du Centre sous-régional et du Chargé de programme en matière de démocratie;

b) Organisation d'un atelier sous-régional relatif à l'élaboration de plans nationaux d'action dans le domaine des droits de l'homme et d'un cours de

formation dans le domaine des droits de l'homme à l'intention des forces de police et de sécurité;

c) Mise en train du programme de stages;

d) Mise en place du service de documentation du Centre.

31. Le Centre sera officiellement inauguré à l'occasion de la prochaine conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC qui aura lieu à Yaoundé à une date qui reste à déterminer.